

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 Avril 2022 à 20 H 30

Le douze Avril deux mille vingt-deux, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de SAINTE-COLOMBE (Rhône) se sont réunis à la Verrière des Cordeliers, sous la présidence de Monsieur Marc DELEIGUE, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 5 Avril 2022.

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

Présents (Quatorze) :

M. Marc DELEIGUE, Mme Marion CHOFFEL, M. Guy VACHON, Mme Marine MATA, M. Pascal DANCETTE, Mme Caroline MUSCELLA, M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX, Mme Corinne CHABORD, Mme Linda LAURO, M. David LESUR, Mme Nadine EUKSUZIAN, M. Jean-Pierre MALSERT, M. Régis BABOIS, M. Jean-Marie DUPLAY

Absents(tes) au moment du vote (Cinq dont quatre pouvoirs) :

M. Yves DELORME

Mme Lucie DANCETTE donne pouvoir à M. Pascal DANCETTE

M. Jacques PRAT donne pouvoir à M. Jean-Pierre MALSERT

Mme Catherine JEANTROUX donne pouvoir Mme Nadine EUKSUZIAN

Mme Marine BEGUE donne pouvoir à Mme Marine MATA

Secrétaire de séance : M. Jacques REGNIER-VIGOUROUX

Délibération n° 2022.027 Approbation du Compte de Gestion 2021

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le compte de gestion du comptable public pour l'année 2021,

Vu le compte administratif du budget principal pour l'année 2021,

Considérant que ces deux documents concordent parfaitement,



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le compte de gestion du comptable public afférent au budget principal de la commune pour l'exercice 2021



Pour extrait conforme,
A Sainte-Colombe, le 12 Avril 2022

Le Maire,
Marc DELEIGUE

Transmis en Préfecture le : 27 AVR. 2022

Affiché le : 03 MAI 2022

